

**STADE GENEVE ATHLETISME**  
**SOUTIEN AUX ATHLETES NATIONAUX**  
**SAISON 2024**

**CHAMP D'APPLICATION**

Le présent règlement de soutien s'applique à l'ensemble des membres de l'association du Stade Genève ayant obtenu les limites suisses pour les championnats nationaux.

**MASSAGES**

Les athlètes peuvent bénéficier d'un quota de 30 massages auprès de nos masseurs officiels

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Si les masseurs sont surchargés ou que l'athlète s'entraîne à l'étranger, un remboursement de 30 CHF maximum par séance sera accordé sur présentation d'une facture indiquant les dates des massages et le tarif.

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE STAGE**

Le club participera à hauteur de 200 CHF par camp selon les critères suivants :

ATHLETE INTERNATIONAL ELITE OU JEUNESSE : 4 camps maximum

ATHLETE SUBVENTIONNE : 3 camps maximum

ATHLETE NATIONAL : 2 camps maximum

**ENTRAINEURS**

Prise en charge complète pour le camp du club (Pâques), pour les autres camps (2 maximum) soutien de 200 CHF.

## SOUTIEN SUPPLEMENTAIRE

Les athlètes dès U20 rentrant dans le cadre suivant pourront toucher un soutien supplémentaire :

INTERNATIONAL ELITE : participation à une compétition internationale individuelle soumise à minima la saison précédente

INTERNATIONAL JEUNESSE : participation à une compétition internationale individuelle soumise à minima la saison précédente

NATIONAL ELITE : Top 8 Swiss Athletics sur la saison précédente

NATIONAL JEUNESSE : Top 8 Swiss Athletics sur la saison précédente

Le soutien sera versé si les conditions suivantes sont remplies :

INTERNATIONAL ELITE 2'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 10% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 15% après participation au match des 6 cantons
- 20% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team
- 25% après participation aux CSI

INTERNATIONAL JEUNESSE 1'500 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 10% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 10% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 20% après participation aux Championnats Suisses Jeunesse
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team
- 20% après participation aux CSI

## NATIONAL ELITE 1'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 5% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 15% après participation aux Championnats Suisses Elites en salle (piste ou cross)
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 25% après participation aux Championnats Suisses Elites
- 20% après participation aux CSI
- 15% après participation aux CS de relais ou CS Team

## NATIONAL JEUNESSE 1'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 5% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 10% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 30% après participation aux Championnats Suisse Jeunesse (été)
- 15% après participation aux CSI
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team

Validé par le comité en date du 22 décembre 2023

Sujet à modification d'année en année